

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi et de
l'insertion

Arrêté du 23 juin 2021

portant nomination des membres de la Commission de sélection des candidatures
à l'entrée en Classe Préparatoire Intégrée (CPI)
au concours externe au corps de l'inspection du travail

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu l'arrêté du 29 mai 2009 organisant l'ouverture d'une classe préparatoire intégrée au concours d'inspecteur du travail ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des inspecteurs du travail ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'une session de la classe préparatoire intégrée au concours externe d'accès au corps de l'inspection du travail ;

ARRETE

Art. 1^{er} – Sont désignés membres de la commission de sélection :

Monsieur Marc FERRAND, directeur du travail, en qualité de personne qualifiée, président ;

Madame Caroline GRZELAK, inspectrice du travail, en qualité de responsable projet pour les préparations concours, représentant le directeur de l'INTEFP ;

Monsieur Vincent JAMBON, inspecteur du travail, en qualité de membre de l'Inspection du travail ;

Madame Cécile NICOD, Maître de conférences, en qualité d'universitaire ;

Monsieur Dimiter PETROVITCH, administrateur civil, en qualité de représentant du Directeur des ressources humaines.

Art.2 – Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 juin 2021,

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,
Pour la ministre et par délégation :

La cheffe du Département « Recrutement-inclusion, mobilité et rémunérations »



Marie GALLOO-PARCOT